



L'accessibilité aux équipements dans l'Indre-et-Loire

Avec quatre habitants sur dix vivant dans les communes les plus denses, la population de l'Indre-et-Loire est, comme celle du Loiret, assez concentrée. Un bon niveau d'équipement explique un accès facile pour la plupart des résidents aux différents équipements et services de la vie courante.

Hélène Lapeyre

Avec 97 habitants au km², l'Indre-et-Loire est, avec le Loiret, le département le plus densément peuplé de la région.

Issue des travaux de la Commission européenne, une grille de densité permet de classer les communes selon quatre degrés de concentration de population, allant de territoires denses à très peu denses.

En Indre-et-Loire, six habitants sur dix vivent dans des communes denses ou de densité intermédiaire contre un habitant sur deux dans la région (figure 1).

1 Concentration de la population

Communes	Population					
	Indre-et-Loire		Centre-Val de Loire		France de province	France métropolitaine
Denses	237 922	40,1	583 293	22,8	24,6	35,5
De densité intermédiaire	110 360	18,6	686 001	26,8	33,1	29,1
Peu denses	223 365	37,6	1 085 873	42,5	37,3	31,2
Très peu denses	22 036	3,7	201 668	7,9	5,0	4,2
Total	593 683	100,0	2 556 835	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population 2011

Les communes denses accueillent quatre habitants sur dix, taux supérieur à la moyenne de France métropolitaine. Il s'agit des communes de Tours, Joué-lès-Tours, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Pierre-des-Corps, Saint-Avertin, Chambray-lès-Tours et La Riche.

Le département compte vingt communes de densité intermédiaire, dont trois de plus de 10 000 habitants : Amboise, Montlouis-sur-Loire et Fondettes (figure 2).

Des accès plutôt rapides

Dans l'Indre-et-Loire, avec quatre minutes en moyenne, le temps d'accès des habitants à un panier d'équipements

et services répondant aux besoins de la vie courante est le plus faible des départements de la région.

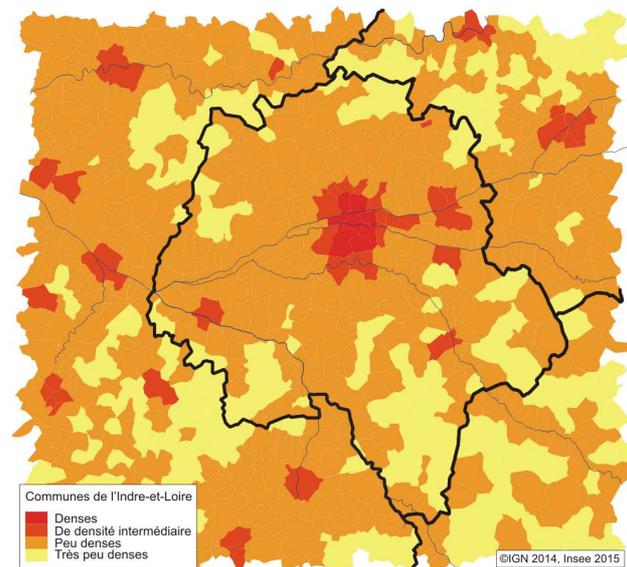
Un habitant sur deux accède aux équipements usuels en trois minutes, temps proche de la moyenne régionale.

À l'inverse, un sur dix met plus de sept minutes pour y parvenir (figure 3).

Le temps d'accès moyen dans les communes denses est d'environ trois minutes, excepté à La Riche, où les habitants mettent entre quatre et cinq minutes pour rejoindre ces équipements.

Dans les communes de densité intermédiaire, les habitants y parviennent également facilement, entre deux et cinq minutes.

2 Degré de densité des communes



Source : Insee, Recensement de la population 2011

Le temps d'accès moyen peut être plus long dans les communes peu et très peu denses pouvant atteindre quatorze minutes. Cependant, plus du tiers des habitants des communes peu denses y parviennent en moins de cinq minutes. Seulement deux minutes sont nécessaires à la population de certaines communes peu denses et bien équipées, comme Bourgueil ou Sainte-Maure-de-Touraine, pour accéder aux équipements de la vie courante (figure 4).

Une forte diversité d'équipements

Les communes de l'Indre-et-Loire sont en moyenne mieux équipées qu'au niveau régional. Sur les vingt-deux équipements composant le panier, vingt-et-un sont présents dans les communes denses et dix-sept dans les communes intermédiaires. À l'opposé, une commune peu dense dispose en moyenne de huit équipements et une très peu dense de près de trois.

Le niveau d'équipement est variable d'une commune à l'autre. Au sein des communes peu denses, certaines n'en ont aucun, d'autres, comme Azay-le-Rideau ou L'Île-Bouchard sont très bien dotées, avec vingt équipements (figure 5).

Des équipements destinés aux jeunes assez accessibles

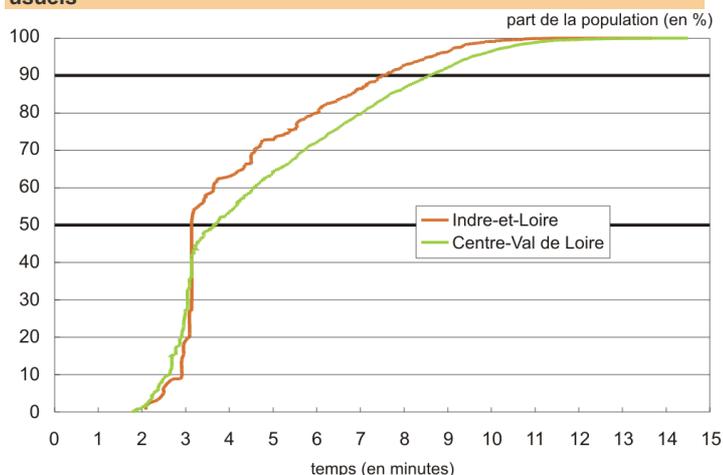
Un panier d'équipements à destination des jeunes adultes a été conçu, regroupant treize équipements tournés vers l'emploi, la formation, les loisirs et les soins spécifiques.

En Indre-et-Loire, le temps d'accès à ce panier est le plus faible des départements de la région : près de dix minutes, soit deux minutes de moins qu'en moyenne régionale.

Les populations des communes denses et intermédiaires mettent entre cinq et quatorze minutes pour atteindre ces équipements spécifiques. Les habitants de la commune de Fondettes y parviennent en quatorze minutes alors que trois minutes suffisent pour rejoindre les équipements usuels.

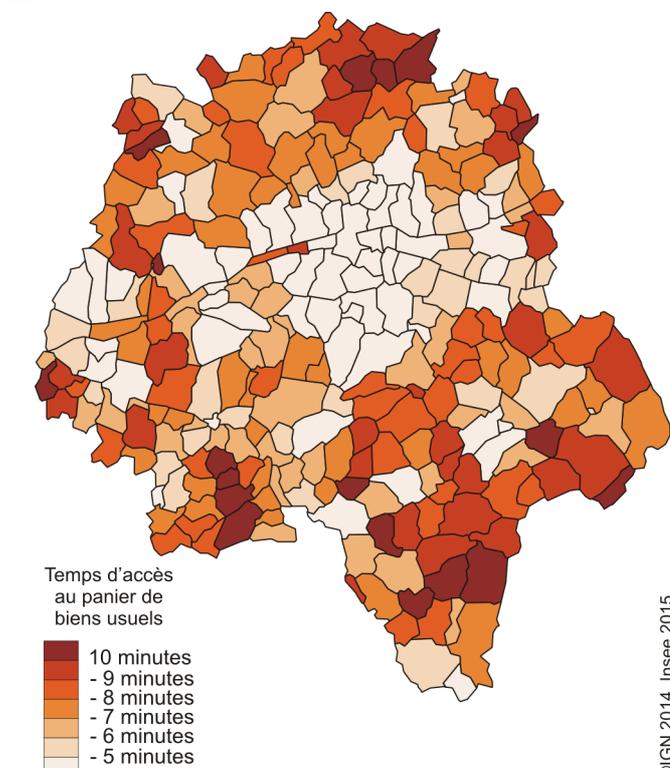
Dans les communes peu et très peu denses, le temps d'accès moyen varie entre sept et vingt-six minutes. À L'Île-Bouchard ou à Richelieu, près d'un quart d'heure est nécessaire pour accéder aux équipements orientés vers les jeunes, alors qu'il faut trois minutes pour parvenir aux équipements usuels. ■

3 Temps d'accès de la population au panier de biens et services usuels



Source : Insee, BPE 2013, Distancier Métrici

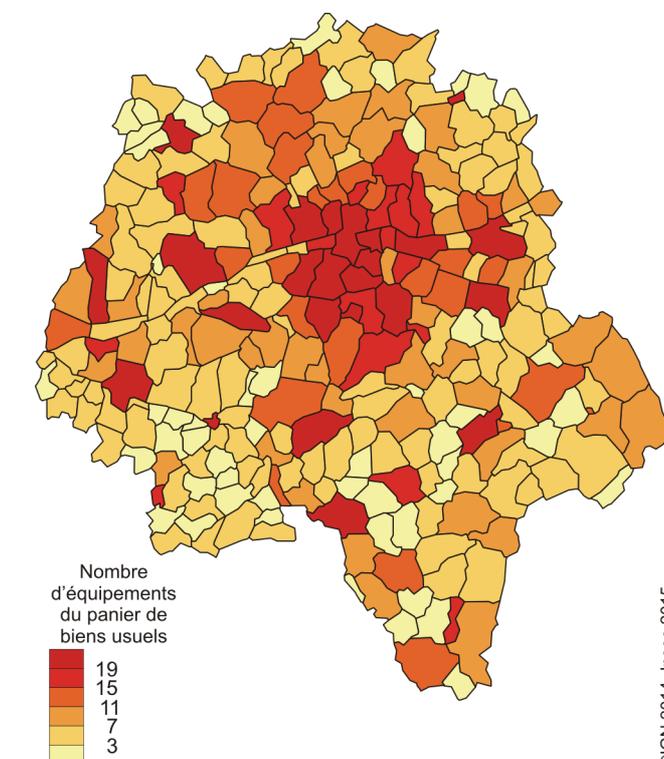
4 Temps d'accès au panier de biens et services usuels



Source : Insee, BPE 2013, distancier Métrici

©IGN 2014, Insee 2015

5 Nombre d'équipements du panier de biens et services usuels présents dans la commune



Source : Insee, BPE 2013

©IGN 2014, Insee 2015

Méthodologie et sources

La typologie européenne Degré d'urbanisation est une classification conçue par la Commission européenne. À partir de carreaux de un km de côté, on forme des mailles urbaines, agrégations de carreaux contigus qui remplissent deux conditions : une densité de population au carreau d'au moins 300 habitants par km² et un minimum de 5 000 habitants. Pour définir l'urbain dense, on forme ensuite des mailles urbaines denses qui remplissent deux conditions : une densité de population au carreau d'au moins 1 500 habitants par km² et un minimum de 50 000 habitants.

En appliquant une méthode identique sur les zones moins denses, on forme des mailles qui remplissent deux conditions : une densité de population au carreau d'au moins 25 habitants par km² et un minimum de 300 habitants. La typologie de l'Insee complète ainsi la nomenclature européenne pour proposer quatre niveaux de densité :

- les communes densément peuplées ;
- les communes de densité intermédiaire ;
- les communes peu denses ;
- les communes très peu denses.

Définitions

Le **zonage en aires urbaines** de 2010 propose une mesure des aires d'influences des villes sur le territoire. Il partage le territoire en quatre grands types d'espaces : espace des grandes aires urbaines, espace des autres aires, autres communes multipolarisées et communes isolées, hors influence des pôles.

Une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine), dont au moins 40 % de la population résidente, ayant un emploi, travaillent dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. Dans le cadre du croisement entre la nouvelle grille de densité et le zonage en aires urbaines, les autres communes multipolarisées ont été rattachées aux communes périurbaines.

La **base permanente des équipements** (BPE) répertorie un large éventail d'équipements et de services rendus à la population. Le champ recouvre les domaines des services, marchands ou non, des commerces, de la santé et de l'action sociale, de l'enseignement, du sport-loisir, du tourisme, des transports et de la culture. Elle permet de mesurer le niveau d'équipements et de services sur un territoire.

Paniers d'équipements et services

Les équipements et services qui constituent ces paniers ont été retenus en fonction de leur proximité, de la mobilité qu'ils impliquent, de l'importance qui leur est donnée au quotidien et de leur fréquence d'usage. L'ensemble de la gamme de proximité a été ainsi reconsidéré. Les services à domicile ont été écartés, ainsi que les équipements, comme les agences immobilières qui ne sont pas d'usage du quotidien. Pour les mêmes raisons, d'utilité et d'usage, les collèges ont été pris en compte. Hypermarchés et supermarchés ont été comptés aux côtés des supérettes comme services d'alimentation du quotidien. Ces paniers ont été conçus conjointement par l'Insee, l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France et le Commissariat général à l'égalité des territoires.

Temps d'accès : pour chaque commune, on calcule la moyenne des temps d'accès à chacun des équipements d'un panier. Une commune peut être équipée d'une boulangerie, mais sans disposer d'épicerie, ni de coiffeur, qui peuvent se situer chacun dans des communes avoisinantes. Ces temps d'accès sont calculés à partir du distancier Insee Métrix et représentent des temps de parcours par la route. Ainsi, pour chaque commune, on dispose du temps moyen nécessaire pour accéder à chaque équipement du panier.

Insee Centre-Val de Loire
131, rue du Faubourg Banner
45034 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 69 52 52

Chef de projet :
Corinne Chevalier

Directeur de la publication :
Jean-Michel Quellec

Rédactrice en chef :
Annie Clerzau

Relations médias : medias-centre@insee.fr

ISSN : 2262-5828
@Insee 2016

Pour en savoir plus

- La densité de population déterminante en matière de temps d'accès aux équipements courants, *Insee Analyses Centre-Val de Loire* n° 20, janvier 2016
- L'accès aux services, une question de densité des territoires, *Insee Première* n° 1579, janvier 2016



Insee
Mesurer pour comprendre